

NEED NEW TRANSLATION



Need New Translation



Need New Translation

Need New Translation





Source: Secrétariat de la CEN-SAD

NB: le Kenya, le Libéria et Sao Tomé et Principe ne sont plus considérés comme des États membres

REMERCIEMENTS

Ce rapport a été rédigé grâce à la contribution des officiels la CEN-SAD. Nous leur sommes reconnaissants d'avoir mis à notre disposition toute la documentation disponible lors de circonstances difficiles.

Mme Adams Lawrencia

Experte en développement des capacités

LA CEN-SAD EN BREF

- La CEN-SAD a été créée en 1998
- 25 Etats membres
- La CER n'est pas encore une union douanière
- Le commerce intra-CER entre les États membres de la CEN-SAD est d'environ 6%
- Début de la coopération entre les Etats membres
- Libre circulation des personnes au sein de la région en partie réalisée
- Statut d'observateur à l'Assemblée générale de l'ONU depuis 2001
- Traité révisé de la CEN-SAD adopté en 2013
- Mise en place d'un nouveau secrétariat de la CEN-SAD

Réalisations

- Création du Fonds spécial pour la Solidarité
- Formulation du traité de la zone de libre-échange
- Mise en place du système de dispense sélective de visas
- Organisation des jeux de la CEN-SAD
- Création et mise en place de la BSIC dans 11 pays membres

Principaux obstacles :

- Les efforts de création de la zone de libre-échange ont été contestés par les événements récents dans la région.
- La libre circulation des biens et des personnes s'avère être très difficile car certains Etats de la CEN-SAD restent des pôles d'attraction pour l'émigration vers l'Europe. Cela affecte la mise en place d'un régime de libre-échange qui nécessite la libre circulation des biens et des personnes avec des contrôles limités aux frontières.
- Le secrétariat de CEN-SAD a besoin de bureaux physiques et de ressources humaines pour une coordination efficace des programmes régionaux.

- Le non-paiement des cotisations par les Etats membres : la grande partie des Etats membres accusent des retards de paiements et certains états n'ont jamais payé leurs cotisations depuis qu'ils ont rejoint la communauté.

Recommandations

Application du traité révisé adopté en février 2013 qui fournira une structure organisationnelle au Secrétariat exécutif de CEN-SAD qui s'aligne sur la nouvelle vision, le mandat et les fonctions nécessaires à la réalisation de l'intégration régionale.

Institutionnaliser une division pour le DC et mettre en œuvre les besoins de DC alignés sur le traité révisé. La division de DC devra mettre en œuvre un cadre et un programme pour identifier les besoins de capacité. Ceci permettra de faciliter la coopération régionale, le développement des capacités nationales et le partage de l'information. Cela nécessite une diffusion des informations et une coordination adaptées au niveau régional ainsi que des analyses de l'économie politique prenant en compte des dimensions régionales plus larges.

Formuler une stratégie de mobilisation des ressources intérieures avec la BSIC pour soutenir de nouvelles initiatives et pour développer les infrastructures. La BSIC a été mise en place spécifiquement pour soutenir les initiatives de la CEN-SAD et sa présence opérationnelle dans plusieurs pays de la CEN-SAD pourrait contribuer à soutenir les divers efforts de mobilisation des ressources. Il faudrait également revitaliser le Fonds de solidarité pour l'aide alimentaire et d'urgence et garantir des ressources pour le développement des capacités dans les secteurs prioritaires dans le cadre du nouveau traité.

Revitaliser l'initiative de 2010 pour soutenir le développement d'un plan stratégique mondial (PSM), qui permettrait l'élaboration d'un plan stratégique à moyen terme de la CEN-SAD, accompagné d'un plan de DC à moyen terme, en tant que principaux moyens de mise en œuvre, ainsi qu'une politique de S & E et un cadre de résultats pour accompagner le plan stratégique.

Concevoir une initiative de DC pour la création d'un deuxième bloc de libre-échange comprenant la CEN-SAD, la CEDEAO, la CEEAC et l'UMA aligné sur le modèle tripartite. Une stratégie de communication et de sensibilisation doit accompagner l'initiative afin d'ancre la CEN-SAD au sein de ses Etats membres.



LISTE DES ACRONYMES

APDev	Plateforme pour l'efficacité du développement
BAD	Banque africaine de développement
BSIC	Banque Sahélo-Saharienne pour l'Investissement et le Commerce
CDA	Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)
CEA	Communauté économique africaine
CER	Communauté économique régionale
CEN-SAD	Communauté des Etats Sahélo-sahariens
CILSS	Comité Permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe
CP	Communautés de pratiques
CSDC	Cadre stratégique du développement des capacités
CUA	Commission de l'Union africaine
DANIDA	Agence danoise pour le développement international
DC	Développement des capacités
DC-I&P	Etude sur l'identification et la portée de développement des capacités
DFID	Département du Royaume Uni pour le développement international
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GIZ	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
GMVSS	Grande muraille verte du Sahel-Sahara
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
M-CDP	Programme multi-institutionnel de développement des capacités
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
NORAD	Agence norvégienne pour le développement
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OSC	Organisation de la société civile
PA	Protocole d'accord
PPP	Partenariats public-privé
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement
S&E	Suivi et évaluation
TIC	Technologie, information et communication
UA	Union africaine
UE	Union européenne
UNECA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
UNESCO	Union des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UPM	Union pour la Méditerranée

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	iii
LA CEN-SAD EN BREF	iii
Réalizations	iii
Principaux obstacles:	iii
Recommandations	iv
LISTE DES ACRONYMES	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
RESUME	viii
1. INTRODUCTION ET CONTEXTE	1
Fondement de l'étude	1
Objectifs	1
Termes de référence et approche méthodologique	1
Méthode et restrictions	2
2. APERCU INSTITUTIONNEL DE LA COMMUNAUTE DES ETATS SAHELO-SAHARIENS (CEN-SAD)	3
Agences spéciales de la CEN-SAD	5
Vision et mission de la CEN-SAD	5
3. PORTÉE DES ACTIVITES DE DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITE DE LA CEN-SAD	6
1. Programme régional de sécurité alimentaire	6
2. L'Initiative de la Grande Muraille Verte du Sahel –Sahara (GMVSS)	6
3. Projet pour la mise en place d'une plateforme de partenariat et de financement	7
4. Projet d'appui aux organisations de normalisation sanitaires et phytosanitaires (PAN-SPSO)	7
5. Monographie des ressources hydrauliques dans la CEN-SAD	7
6. Initiatives pour faciliter le commerce et le développement institutionnel	7
7. Initiatives dans le domaine des transports, infrastructures, des mines et de l'énergie	8
4. VUE D'ENSEMBLE ET ANALYSES	9
Aperçu des initiatives de DC la CEN-SAD et de leur alignement avec les niveaux d'interventions du DC du CSDC	9
Classement des valeurs clés du CSDC	10
Classement des piliers du CSDC dans la CEN-SAD	11
Domaines prioritaires de collaboration pour la mise en œuvre du M-CDP	11
5. OPPORTUNITES ACTUELLES ET FUTURES DE COLLABORATION ET SOUTIEN AU DC DANS LA CEN-SAD	13
6. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS	14

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Resume des initiatives de DC en cours dans la CEN-SAD	xi
Tableau 2 :	Nombre d'adhésions des Etats-membres de la CEN-SAD à d'autres CER	3
Tableau 3 :	Aperçu des initiatives de la CEN-SAD et leur alignement avec les niveaux d'intervention de DC du CSDC	10
Tableau 4 :	Classement des valeurs clés du CSDC	10
Tableau 5 :	Classement des piliers du CSDC dans la CEN-SAD	11
Tableau 6 :	Domaines prioritaires de collaboration pour la mise en œuvre du M-CDP	11



RESUME

L'étude sur l'identification et la portée du développement des capacités de 2013 fait partie du Programme multi-institutionnel de soutien au développement des capacités (M-CDP) de l'Union africaine (UA) au sein des communautés économiques régionales (CER). Cela fait partie du processus global de développement institutionnel de l'UA visant à forger les liens fonctionnels nécessaires entre les CER et les autres organes et institutions de l'UA afin de renforcer l'intégration régionale en Afrique. La méthodologie est basée sur des entretiens qui ont eu lieu avec les responsables de la CEN-SAD. Toute la documentation et les informations ont été fournies par les personnes interrogées. Diverses sources sur des sites Internet ont également été utilisées pour compléter les informations. Cette mission a permis d'élaborer ce

rapport qui fait état des activités de développement des capacités de grande envergure et d'autres initiatives analogues. Il offre un résumé des diverses stratégies et processus de DC, une synthèse des approches et des méthodologies de DC utilisées et une synthèse des constats, conclusions et recommandations.

La CEN-SAD a été créée en février 1998 par six pays, il y a maintenant 25 Etats membres : le Bénin, le Burkina Faso, la République centrafricaine, les Comores, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Egypte, l'Erythrée, la Gambie, le Ghana, la Guinée Bissau, la Guinée, la Libye, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan, le Tchad, le Togo et la Tunisie. L'organisation recouvre une population estimée à plus de 350 millions d'habitants et une



superficie qui dépasse la moitié du continent africain. La majorité des Etats-membres de la CEN-SAD sont situés dans la région du Sahel en Afrique. Le Sahel, est une ceinture semi-aride stérile, de sable et de terre rocaillieuse qui s'étend sur 3860 kms, sur la largeur du continent africain et marque la frontière physique entre le sud plus fertile du continent et le désert du Sahara au nord. Les Etats membres de la CEN-SAD se situent autour du désert du Sahara et sont affectés par les conditions climatiques de la région.

Les principaux organes de la CEN-SAD sont (i) la Conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement, qui est l'organe de décision suprême; (ii) le Conseil exécutif – l'organe technique et de mise en œuvre comprenant les ministres des affaires étrangères, de l'économie et de la sécurité intérieure et publique; (iii) le Secrétariat général pour l'administration et le suivi; (iv) le Comité des ambassadeurs et des représentants permanents - un organe consultatif de la Conférence, du Conseil exécutif et du Secrétariat général.

Ses institutions spécialisées sont la Banque sahélo-saharienne pour l'investissement et le commerce (BSIC) créé en 1999, le Fonds spécial de solidarité mis en place en 2001 à des fins humanitaires et le Conseil économique, culturel et social. Cependant, la crise libyenne en 2011 a déstabilisé le Secrétariat général de la CEN-SAD et la région du Sahel, résultant en un environnement géopolitique fragile, dans lequel opère la CEN-SAD.

Après la rationalisation des communautés économiques régionales en 2006, la CEN-SAD est devenue une CER de l'UA. Quinze ans après sa création, la CEN-SAD a connu une phase de réorientation qui a conduit à la formulation d'un nouveau traité. Le Traité révisé de la Communauté des Etats sahélo-sahariens a été adopté le 16 février 2013, à la session extraordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat à N'Djamena, au Tchad. Ce traité est en cours de ratification par les États membres. Vingt-deux États membres ont déjà signé le Traité.

La mission de la CEN-SAD, résumée dans l'article 3 du Traité révisé, se fonde sur la sécurité collective et le développement durable. Elle vise notamment à préserver et consolider la paix, la sécurité et la stabilité, la promotion du dialogue politique et la lutte contre la criminalité transfrontalière organisée et d'autres activités telles que la drogue, le trafic d'armes, la traite des personnes, le blanchiment d'argent et le terrorisme. Elle couvre également la lutte contre la désertification,

la sécheresse et le changement climatique par la conservation des ressources naturelles et la recherche et le développement dans le domaine des énergies renouvelables. La coopération dans les domaines économique, commercial, scientifique et socioculturel, le développement des infrastructures ainsi que la promotion de la libre circulation des personnes, des biens et des services sont quelques uns des objectifs de la CEN-SAD.

La création de la BSIC est une des principales réalisations de la CEN-SAD, elle est présente dans 11 pays et dispose d'un grand potentiel de mobilisation des ressources nationales pour la mise en œuvre des programmes. La dispense sélective des visas permet de renforcer la libre circulation des biens et des personnes: les titulaires de passeports diplomatiques et de service, les envoyés spéciaux ont un droit d'entrée sans visa pour un séjour de 30 jours dans les 17 Etats membres signataires. Dans le cadre du Fonds spécial pour la solidarité, la CEN-SAD a été en mesure de traiter la crise de la sécurité alimentaire dans certains États membres en utilisant les capacités existantes. Pour renforcer la capacité de cohésion entre les Etats membres, les Jeux de la CEN-SAD ont été créés et maintenus en 2009.

En dépit des réalisations ci-dessus, la CEN-SAD a connu des problèmes de capacité qui ont entravé la réalisation des objectifs d'intégration régionale dans les délais déterminés par l'UA. L'ACBF a mené deux évaluations sur la capacité de la CEN-SAD en 2006 et 2008 et a indiqué dans chacun de ces rapports que les capacités existantes ne correspondaient pas à la mission de la CEN-SAD. Selon les rapports, les activités et la structure organisationnelle ne sont pas alignées sur les objectifs stratégiques de la CEN-SAD. Plusieurs postes de direction dans le secrétariat n'étaient pas pourvus et il y avait un déficit de capacités de coordination pour la mise en œuvre des processus liés à l'union économique, au marché commun des biens et services, au programme pour l'harmonisation des systèmes d'enseignement, de la pédagogie, de la science et de la culture.

Malgré les difficultés, la CEN-SAD a mis en place de grands programmes comme le programme d'intégration régionale comprenant l'intégration commerciale, le programme régional pour la sécurité alimentaire, la Grande Muraille Verte Sahélo-saharienne, le programme de développement rural, le programme de lutte contre la désertification et l'eau, ainsi que le programme régional pour la santé animale, visant à renforcer les capacités de la CEN-SAD pour réaliser ses objectifs prioritaires.

Sept initiatives ont été identifiées dans ce rapport en tant qu'initiatives de renforcement des capacités de la CEN-SAD: i) L'initiative de la Grande Muraille Verte du Sahel-Sahara, ii) le Programme de la sécurité alimentaire régionale, iii) le Projet de création d'une plateforme de partenariat et de financement, iv) le projet pour réorienter les objectifs de la CEN-SAD (2007), v) le Projet de restructuration des organes de la CEN-SAD (2010)¹, vi) la monographie des ressources hydrauliques dans la CEN-SAD et vii) les initiatives dans les transports, les infrastructures, les secteurs minier et de l'énergie. À l'exception du projet de réorientation de la CEN-SAD, toutes ces initiatives recouvrent les besoins de capacités pour la création d'un meilleur environnement par l'amélioration des systèmes. Le Programme régional de sécurité alimentaire en collaboration avec la GMVSS et l'initiative de restructuration prennent en compte le niveau de compétence humaine ou individuelle de développement des capacités dans la CEN-SAD, tandis que la sécurité alimentaire et la réorientation de 2007 des objectifs de la CEN-SAD traitent du développement de la capacité institutionnelle. Trois initiatives portent sur la gestion des connaissances, le partage et l'apprentissage: GMVSS, la Monographie des ressources hydrauliques et l'établissement d'une plateforme de partenariat.

Le domaine opérationnel le plus important de la CEN-SAD est la collaboration afin de concevoir une stratégie de DC cohérente et globale pour la mise en œuvre du M-CDP. La collaboration avec d'autres CER sur les approches de mobilisation des fonds et des investissements pour le développement des capacités est classée au plus haut niveau (4), suivie par la collaboration sur la conceptualisation d'une stratégie cohérente et globale pour une mise en œuvre systématique. La collaboration pour l'échange d'information et de produits de connaissance sur les interventions de DC est classée au niveau (2) et la collaboration pour l'échange d'expériences et de meilleures pratiques pour mettre en place le paradigme africain sur le CSDC est classée au plus bas niveau (1).

¹ <http://www.afriquejet.com/news/africa-news/chad> les dirigeants de la CEN-SAD s'engagent à restructurer l'organisation - Les dirigeants de la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) ont convenu de restructurer les organes de leur organisation à des fins de réorientation et de revitalisation. Dans un communiqué publié le vendredi 25 juillet 2010 à la fin de leur 12e sommet à N'Djamena, au Tchad, ils ont chargé les institutions du groupement sous-régional de travailler vers des actions concrètes pour des impacts visibles sur les populations dans les domaines de la santé, l'éducation, le développement rural, les infrastructures de transport et de communication, les énergies nouvelles et renouvelables et les infrastructures dans l'éducation.

La mise en place de la nouvelle structure organisationnelle du Secrétariat exécutif de la CEN-SAD va permettre de combler les déficits en termes de capacités aux niveaux humains et institutionnels et de créer un environnement propice pour la coordination efficace des programmes dans la région et un meilleur alignement sur la vision et la mission de la CEN-SAD. En outre, le développement des capacités peut être accéléré si une division dédiée au DC est institutionnalisée pour permettre l'alignement des besoins de DC avec les priorités stratégiques de la CEN-SAD. Cette division permettrait de mettre en place un programme-cadre pour identifier les besoins de capacité et proposer des mesures adaptées pour répondre à ces besoins et faciliter la coopération régionale, le développement des capacités nationales, la diffusion des informations, la coordination et l'analyse des économies politiques tenant compte de dimensions régionales plus larges.

La formulation d'une stratégie de mobilisation des ressources domestiques avec la BSIC permettrait de soutenir de nouvelles initiatives de développement des capacités pour obtenir des résultats de développement des infrastructures. La BSIC a été spécifiquement mise en place pour soutenir les initiatives de la CEN-SAD et sa présence opérationnelle dans plusieurs pays de la CEN-SAD pourrait appuyer les efforts de mobilisation des ressources. Il faudrait également revitaliser le Fonds de solidarité pour l'aide alimentaire et d'urgence pour garantir des ressources pour le développement des capacités afin de répondre aux questions de sécurité alimentaire d'urgence.

La revitalisation de l'initiative de 2010 pour soutenir le développement d'un plan stratégique mondial (PSG) est essentielle à ce stade de l'évolution de la CEN-SAD. Un plan stratégique à moyen terme de la CEN-SAD, accompagné d'un plan de DC à moyen terme, pourraient être développés en tant que principaux outils de mise en œuvre des programmes prévus. Aussi un cadre S & E, une politique et un cadre de résultats pour accompagner le PSMT permettraient d'assurer l'intégration des principes de développement des capacités. Enfin, la mise en place d'une initiative de DC est fortement recommandée pour la création d'un deuxième bloc de libre-échange comprenant la CEN-SAD, la CEDEAO, la CEEAC et l'UMA aligné sur le modèle tripartite. Cela devrait être accompagné d'une stratégie de communication et de sensibilisation afin de promouvoir la prise en mains des principes de la CEN-SAD par les Etats membres et leurs citoyens.

TABLEAU 1 : RESUME DES INITIATIVES DE DC EN COURS DANS LA CEN-SAD

N°	Type d'intervention de renforcement des capacités requis par la CER	Défis auxquels sont confrontés les CER en matière de performances	Programmes et projets de développement de capacités en cours		Portée/couverture	Financement de l'intervention			Résultat de l'intervention et impact sur la performance de la CER	Contribution à la Stratégie, au programme et au plan de mise en œuvre du développement des capacités des CER 2015-2030	
			Activité	Situation actuelle		Prévu	Réalisé CER	Externe		Déficit de financement	Déficit en matière de capacités
I	CAPACITÉS DE DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL • Structure organisationnelle • Effectifs et ensemble des compétences professionnelles • Gestion et administration	• Adéquation • Efficacité • Efficience Inefficace	Rebâtir la structure organisationnelle de la CEN-SAD en accord avec la vision du traité révisé	Envisagé	Secrétariat	Oui	✓		Alignement de la structure organisationnelle sur la vision et la mission de l'organisation	Secrétariat non fonctionnel	Appui à la transformation organisationnelle conformément au traité révisé
		Insuffisants : postes non pourvus dans l'administration précédente	Campagne de recrutement intensive afin de pourvoir tous les postes figurant dans la nouvelle structure organisationnelle	Envisagé	Secrétariat	Oui	✓		Capacités adéquates en place pour la mise en œuvre du programme	Personnel réduit au strict minimum	Nécessité de mettre en place une nouvelle administration fonctionnelle
		Aucun système en place	Mise au point et en œuvre d'un nouveau système de gestion axé sur les résultats	Envisagé	Secrétariat	Oui	✓		Amélioration de l'efficacité et de l'efficacité du système de gestion	Faibles systèmes administratifs et de gestion	Assistance technique pour la mise en œuvre d'un système administratif et de gestion.
		Non disponible actuellement	Formulation d'une politique appropriée de ressources humaines fondée sur la transparence et la reddition de comptes	Envisagé	Secrétariat	Oui	✓		Système transparent de gestion des ressources humaines en place	Politiques obsolètes	Assistance technique pour la définition de nouvelles politiques opérationnelles de ressources humaines
		Aucun système en place	Instituer un système de motivation basé sur les performances	Envisagé	Secrétariat	Oui	✓		Amélioration de l'efficacité et obtention de meilleurs résultats concrets	Absence de système de gestion axé sur les résultats	Appui technique à la conception d'un système de gestion des performances
		Indiqué dans un proche avenir après la ratification du traité	Élaborer un plan stratégique à moyen et long terme	Envisagé	Secrétariat et États membres	Oui	✓		Plan stratégique à moyen et long terme en place	Pas encore de stratégie à moyen et long terme	Relancer l'initiative globale avec la CEA
		Aucune stratégie en place pour la mobilisation des ressources	Restauration d'une fonction spécifique de relations extérieures et de mobilisation des ressources	Envisagé	Secrétariat	Oui	✓		Fonction dédiée à la mobilisation des ressources pour accroître le panier de ressources	Aucun donateur partenaire régional identifié	Nécessité de regrouper tous les fonds disponibles pour la région du Sahel. Élargir la mutualisation des sources de financement; BSCIC a un rôle majeur à jouer à cet égard

N°	Type d'intervention de renforcement des capacités requis par la CER	Défis auxquels sont confrontés les CER en matière de performances	Programmes et projets de développement de capacités en cours		Portée/ouverture	Financement de l'intervention			Résultat de l'intervention (Résultats et Impact sur la performance de la CER)	Contribution à la Stratégie, au programme et au plan de mise en œuvre du développement des capacités des CER 2015-2030			
			Activité	Situation actuelle		Prévu	Réalisé CER	Externe		Déficit de financement	Déficit en matière de capacités	Moyens d'intervention proposés	
II	CAPACITÉS EN MATIÈRE DE SYSTÈMES, PROCESSUS, PROCÉDURES ET PRATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un cadre de politique et de directives opérationnelles Efficacité Efficience 											
			• Système de gestion financière	Développer les capacités de gestion financière de tous les hauts fonctionnaires	Envisagé	Secrétariat	Oui	✓			Système perfectionné de gestion financière en place	Système obsolète	Opportunité de mettre en place des systèmes appropriés alignés sur les autres CER
			• Système de gestion des archives	Développer un système de gestion électronique des données et renforcer les capacités de tous les fonctionnaires à l'utiliser	Envisagé	Secrétariat	Oui	✓			Système électronique de gestion des documents en place	Système d'information de gestion nécessaire	Possibilité de mettre en place des systèmes de pointe
			• Systèmes de communication	Conception d'une stratégie de communication afin de gérer les communications internes et externes	Envisagé	Secrétariat et États membres	Oui	✓			La communication au sein du Secrétariat et avec les États membres et d'autres CER est bien définie	Aucune stratégie en place	Assistance technique pour formuler une stratégie de communication
			• Système informatique	Construire de nouvelles infrastructures pour le volet informatique	Envisagé	Secrétariat et États membres	Oui	✓			Projet d'infrastructures de l'UA étendu à la CENSAD	Infrastructures existantes dégradées	Les projets de l'UA doivent être étendus à la CENSAD dès que possible
III	CAPACITÉS FONDÉES SUR LES CONNAISSANCES	<ul style="list-style-type: none"> Existence de stratégies et politiques Efficacité du système Efficacité du système Utilité du système 											
			• Systèmes de S&E	Formuler une stratégie de S&E pour une meilleure coordination et un suivi de la mise en œuvre des programmes	Envisagé	Secrétariat et États membres	Oui	✓			Une stratégie de S&E est élaborée et mise en œuvre par le nouveau Secrétariat	Pas de système de suivi et évaluation en place	L'appui technique à la définition d'un système robuste de S&E est essentiel au démarrage des activités du nouveau Secrétariat

N°	Type d'intervention de renforcement des capacités requis par la CER	Défis auxquels sont confrontés les CER en matière de performances	Programmes et projets de développement de capacités en cours		Portée/ouverture	Financement de l'intervention			Résultat de l'intervention et Impact sur la performance de la CER	Contribution à la Stratégie, au programme et au plan de mise en œuvre du développement des capacités des CER 2015-2030	
			Activité	Situation actuelle		Prévu	Réalisé CER	Réalisé Externe		Déficit de financement	Déficit en matière de capacités
	<ul style="list-style-type: none"> • Système interne de gestion des connaissances • Mécanismes régionaux de partage des connaissances 	<p>En panne depuis les perturbations</p>	<p>Concevoir un système de gestion des connaissances faisant partie intégrante du système de communication</p>	<p>Envisagé</p>	<p>Secrétariat et États membres</p>	<p>Oui</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>	<p>Amélioration de la gestion des connaissances au sein de l'espace CEN-SAD et avec les autres CER</p>	<p>Faibles collaboration et échange de connaissances</p>	<p>Fournir une assistance technique pour la conception d'un système de gestion des connaissances internes et externes</p>
IV	<p>CAPACITÉS DE GESTION ET D'ÉLABORATION DE PROGRAMMES</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Formulation et gestion des programmes • Coordination • Évaluation technique • S&E de la mise en œuvre du programme 									
	<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture, sécurité alimentaire et nutritionnelle 	<p>Malnutrition causée par l'insécurité alimentaire dans la région</p>	<p>Renforcer les capacités des États Membres et du Secrétariat à relancer le projet de grande muraille verte</p>	<p>?</p>	<p>Secrétariat et États membres</p>	<p>Oui</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>	<p>Le projet de grande muraille verte devient un programme global couvrant les questions de sécurité alimentaire, de changement climatique et d'adaptation dans le Sahel</p>	<p>Capacité de programmation régionale inclusive</p>	<p>Relancer le projet de la Grande Muraille Verte; renforcer la capacité de coordination du Secrétariat</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Développement des infrastructures 	<p>Faiblesse de la coordination des projets régionaux</p>	<p>Renforcer les capacités de la CEN-SAD à participer aux programmes régionaux d'infrastructures tels que le PDCT et le PIDA</p>	<p>Envisagé</p>	<p>Secrétariat et États membres</p>	<p>Oui</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>	<p>Amélioration des infrastructures pour stimuler le commerce et l'intégration</p>	<p>Faible capacité de coordination</p>	<p>Développer les capacités afin de pouvoir adhérer au PIDA</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Commerce et douanes 	<p>CER la moins avancée en termes de programme minimum d'intégration de l'UA</p>	<p>Développement des capacités du Secrétariat et des États membres en matière de programmation de l'intégration</p>	<p>Envisagé</p>	<p>Secrétariat et États membres</p>	<p>Oui</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>	<p>Union commerciale et douanière améliorée</p>	<p>Capacité de planification et de programmation de l'intégration régionale</p>	<p>Développer les capacités des États membres en matière de facilitation du commerce</p>
	<ul style="list-style-type: none"> • Industrialisation 	<p>Industries faibles dans les États membres</p>	<p>Une politique régionale d'industrialisation est nécessaire</p>	<p>Envisagé</p>	<p>Secrétariat et États membres</p>	<p>Oui</p>	<p>✓</p>	<p>✓</p>	<p>Industrialisation Politique est en place et régit la mise en œuvre</p>	<p>Capacités de formulation des politiques et de plaidoyer</p>	<p>Fournir une assistance technique pour la conception d'une politique d'industrialisation</p>

N°	Type d'intervention de renforcement des capacités requis par la CER	Défis auxquels sont confrontés les CER en matière de performances	Programmes et projets de développement de capacités en cours		Portée/couverture	Financement de l'intervention			Résultat de l'intervention (Résultats et Impact sur la performance de la CER)	Contribution à la Stratégie, au programme et au plan de mise en œuvre du développement des capacités des CER 2015-2030	
			Activité	Situation actuelle		Prévu	Réalisé CER	Réalisé Externe		Déficit de financement	Déficit en matière de capacités
	• Environnement, ressources en eau et changement climatique	Principal défi des pays du Sahel	Développement des capacités afin d'élargir la mise en œuvre des programmes de gestion des ressources en eau dans cette région	Envisagé	Secrétariat et États membres	Oui	✓	✓	Mécanisme global de gestion des ressources en eau et d'adaptation au changement climatique en place	Capacité de formulation de politiques en matière de gestion des ressources en eau	Développer la capacité du nouveau Secrétariat à répondre aux problématiques; approfondir la collaboration avec le CILSS
	• Développement social	Sécheresse, criminalité liée aux trafics et insécurité prolongées	Développer les capacités de gestion des risques de catastrophes et des systèmes d'alerte précoce pour atténuer les conflits	Envisagé	Secrétariat et États membres	Oui	✓	✓	Système d'alerte précoce en place	Capacité de programmation pour réduire la pauvreté causée par la sécheresse	Concevoir des programmes de développement durable
	• Intégration régionale et appui aux États membres		Développer la capacité à promouvoir des accords préférentiels au sein de la CEN-SAD	Envisagé	Secrétariat et États membres	Oui	✓	✓	Programme en place	Faible gouvernance et fragilité ; déconnexion avec le CILSS et l'UMA	Appui à la refonte des structures de la CEN-SAD conformément au Traité révisé
	• Développement du secteur privé	Absence de politiques de promotion du secteur privé	Renforcer les capacités de facilitation du commerce à travers les organisations du secteur privé	Envisagé	Secrétariat et États membres	Oui	✓	✓	Collaboration avec les organisations professionnelles du secteur privé et les associations de la société civile	Pas de collaboration avec d'autres organisations régionales du Sahel et du Maghreb telles que l'UMA, le CILSS, la CEEAC	Appui à la création de forums des entreprises de la CEN-SAD
	• Paix et sécurité	à présent très fragile	Formation des organisations de sécurité des États membres en matière de systèmes d'alerte précoce des conflits	En cours dans certains pays du Sahel	Secrétariat et États membres	Oui	✓	✓	Institutions de sécurité de l'espace CEN-SAD formées à atténuer les conflits et à lutter contre la criminalité	États fragiles dotés de faibles systèmes de gouvernance	Renforcer la priorité accordée à la paix et à la sécurité

1. INTRODUCTION ET CONTEXTE

Fondement de l'étude

L'étude sur l'identification et la portée du développement des capacités de 2013 fait partie du Programme multi-institutionnel de soutien au développement des capacités (M-CDP) de l'Union africaine au sein des communautés économiques régionales (CER), coordonné par l'Agence du NEPAD et la CUA. Le but de cette étude est d'apporter des conseils pratiques et stratégiques pour le déploiement global du M-CDP de l'UA.

L'absence de documents régionaux sur la portée et le type d'interventions de DC entreprises jusqu'à ce jour et en cours dans les CER, a donné lieu à une série d'initiatives ponctuelles qui ne répondent pas aux objectifs plus larges en termes d'intégration et de développement régional de l'UA et des CER et celles-ci ont très peu d'impacts. En outre, le manque d'informations conduit à la dispersion des efforts des agences de développement, y compris l'UNECA et PNUD.

Grâce à des consultations avec les parties prenantes, une analyse de l'étude entreprise permettra d'élaborer un plan de mise en œuvre de DC fondé sur des données factuelles et par la suite, une stratégie de développement des capacités de l'UA / CER. Dans l'ensemble, le cadre de mise en œuvre sera basé sur, et tiendra compte, des recommandations de l'étude et de l'analyse exploratoire.

Le programme de DC des CER fait partie du processus global de développement institutionnel de l'UA visant à forger les liens fonctionnels nécessaires entre les CER (blocs de construction de l'UA) avec d'autres organes et institutions de l'UA en vue de renforcer l'intégration régionale en Afrique. Il est donc nécessaire d'adopter une approche holistique dans l'interprétation de l'étude sur l'identification et la portée des capacités afin d'examiner les facteurs qui permettent la cohérence et l'alignement des mandats des CER sur le programme du renouveau de l'Afrique.

En résumé, tout en visant à développer un programme, une stratégie et un plan de mise en œuvre de DC dans les CER, cette étude fait état des enjeux dans le cadre du développement des capacités et permet ainsi

d'établir ce qui se passe actuellement sur le terrain en termes de portée et de priorité, afin d'ancrer le DC en tant que mission de base des CER pour une meilleure intégration, définir des objectifs à long terme et forger des relations avec les parties prenantes en vue d'un travail de suivi.

Objectifs

- Identifier les domaines clés du soutien en DC de l'UA aux CER et son cadre stratégique de développement des capacités (CSDC) en mettant l'accent sur le potentiel de renforcement des capacités pour l'intégration régionale ;
- Prendre note de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas en termes de stratégie, d'approche, de contenu et de partenariats afin d'élaborer un plan de mise en œuvre concret basé sur des données factuelles;
- Aider la CUA, le NEPAD, les CER et les partenaires à mieux comprendre la portée et les leçons sur les initiatives de développement des capacités dans les CER par (a) un examen et une analyse des initiatives de DC entreprises et (b) une cartographie des programmes et projets de DC en cours dans les CER.

Termes de référence et approche méthodologique

L'approche adoptée permet de clairement identifier ce qui est entrepris au sein de la CEN-SAD en matière de développement des capacités selon les termes et principes actuels sur le développement des capacités, en utilisant principalement le Cadre stratégique de développement des capacités (UA-CSDC)² en tant que cadre de référence. L'identification des initiatives de développement des capacités est basée sur l'examen des approches, de la stratégie et du contenu des initiatives.

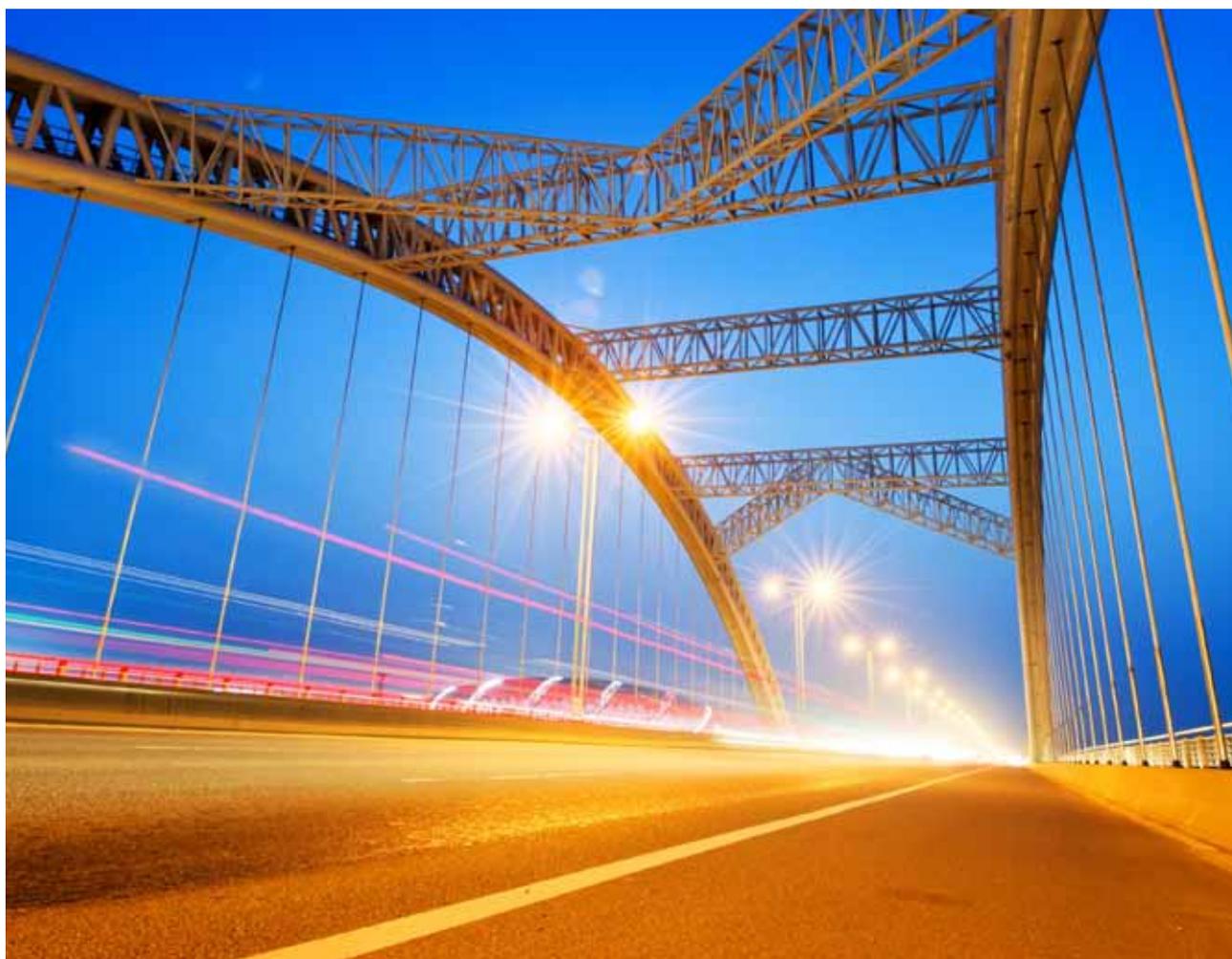
² Le document de l'UA-NEPAD sur le CSDC de 2010 définit le développement des capacités comme «un processus qui permet aux individus, groupes, organisations, institutions et sociétés de définir, de formuler, de s'engager et d'actualiser de manière durable leur vision ou objectifs de développement en utilisant leurs propres ressources et expériences dans le cadre d'un paradigme panafricain.»

Méthode et restrictions

L'experte s'est entretenue avec deux fonctionnaires de la CEN-SAD au cours d'une réunion du NEPAD sur les perspectives du développement des capacités à Accra, en décembre 2013, et a pu ainsi obtenir des réponses aux questionnaires électroniques ainsi que des documents sur le traité révisé. Dans l'ensemble, la recherche de l'étude s'est appuyée principalement sur les sources et références de sites Internet. Il faut noter que les sources de sites Internet utilisées ne sont pas exhaustives ou actualisées.

La rédaction d'un rapport sur l'identification et la portée du développement des capacités est le produit de cette mission et comprend comme suit:

- a. Une cartographie des initiatives de développement des capacités et programmes / initiatives de grande envergure au niveau des CER.
- b. Un résumé des diverses stratégies et processus de DC.
- c. Une synthèse des approches et des méthodologies utilisées.
- d. Une synthèse des réussites et des échecs en termes d'investissements.
- e. Les domaines d'activité auxquels un cadre comme le M-CDP ajouterait de la valeur.
- f. L'identification des leviers clés pour le M-CDP et des obstacles à éviter.



2. APERCU INSTITUTIONNEL DE LA COMMUNAUTE DES ETATS SAHELO-SAHARIENS (CEN-SAD)

La CEN-SAD a été créée en février 1998 par six pays, le Burkina Faso, le Tchad, la Lybie, le Soudan, le Mali et le Niger. Les Etats membres actuels sont : Le Bénin, le Burkina Faso, la République centrafricaine, les Comores, la Côte d'Ivoire, Djibouti, l'Egypte, l'Erythrée, la Gambie, le Ghana, la Guinée Bissau, la Guinée, la Libye, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, le Niger, le Nigeria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Somalie, le Soudan, le Tchad, le Togo et la Tunisie (Voir tableau 2). Les pays de la CEN-SAD recouvrent une superficie qui dépasse la moitié du continent africain. Les pays membres se situent principalement dans la région du Sahel en Afrique. Le Sahel est une ceinture semi-aride et stérile, de sable et de terre parsemée de rochers, qui s'étend sur 3860 kms sur toute la largeur du continent africain. Les pays membres participent également à d'autres unions économiques africaines, qui ont tous pour objectif de créer une Communauté économique africaine commune.

TABLEAU 2 : NOMBRE D'ADHÉSIONS DES ETATS-MEMBRES DE LA CEN-SAD À D'AUTRES CER³

N	ETAT MEMBRE	CEDEAO	COMESA	CAE	CEEAC	IGAD	SADC	UMA	Nombre d'adhésions aux CER
1	Bénin	X							2
2	Burkina Faso	X							2
3	République de l'Afrique centrale				X				2
4	Comores		X						2
5	Côte d'Ivoire	X							2
6	Djibouti		X			X			3
7	Egypte		X					X	3
8	Erythrée		X			X			3
9	Gambie	X							2
10	Ghana	X							2
11	Guinée	X							2
12	Guinée Bissau	X							2
13	Libye		X					X	3
14	Mali	X							2
15	Maroc							X	2
16	Mauritanie							X	2
17	Niger	X							2
18	Nigeria	X							2
19	Sénégal	X							2
20	Sierra Leone	X							2
21	Somalie					X			2
22	Soudan		X			X			3
23	Tchad				X				2
24	Togo	X							2
25	Tunisie							X	2

3 <http://www.moibrahimfoundation.org> - Facts and Figures: Multiple membership, the Spaghetti Bowl Effect

Le mandat de la CEN-SAD est d'établir une union économique fondée sur la connaissance entre les pays membres, dans le but de contrer les effets de la sécheresse et l'aridité du désert du Sahara sur les pays qui l'entourent. Tous les membres actuels sont directement menacés par le désert. L'organisation prévoit également une union économique au-delà des clivages écologiques, géopolitiques et linguistiques. La CEN-SAD œuvre, avec les autres CER, pour renforcer la paix, la sécurité et la stabilité et pour assurer un développement économique et social mondial.

Au niveau international, la CEN-SAD a obtenu le statut d'observateur à l'Assemblée générale des Nations Unies en 2001 et a conclu des accords d'association et de coopération avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (UNECEA), avec des institutions et agences spécialisées des Nations Unies telles que PNUD, l'OMS, l'UNESCO, la FAO, et le Comité permanent inter-états de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS). Suite à la rationalisation des communautés économiques régionales en 2006, elle est devenue une CER de l'UA et l'une des huit CER mandatées et reconnues par l'Union africaine.

La crise libyenne de 2011 a eu un grand impact sur la CEN-SAD. Une situation géopolitique d'insécurité générale prévaut actuellement dans la région. La migration est une conséquence directe de l'insécurité et la crise malienne a forcé les réfugiés et les populations locales à fuir dans les pays voisins. Les gouvernements des États membres qui sont déjà aux prises avec la sécheresse et les pénuries alimentaires graves sont maintenant confrontés aux conflits, aux problèmes de déplacement des populations, à la drogue et à la traite d'êtres humains ainsi qu'au terrorisme. Cette situation a affecté la capacité de certains États membres à fournir des services de base, à promouvoir la participation politique et à protéger les droits de l'homme. La zone de libre-échange envisagée par la CEN-SAD n'est pas encore mise en place. Ce projet recoupe les unions douanières de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), la CEEAC et le COMESA et d'autres blocs commerciaux. Cependant, des progrès ont été réalisés sur la libre circulation des personnes depuis la 11^e Conférence des Chefs d'État et de gouvernement à Sabratha, en juin 2009. Des mesures ont été instituées pour la libre circulation des personnes au sein de la CEN-SAD en vertu du programme de dispense sélective de visas: les détenteurs de passeports diplomatiques et de service

ainsi que les envoyés spéciaux ont un droit d'entrée sans visa pour un séjour de 30 jours dans les 17 États membres signataires.

La CEN-SAD a mis en œuvre un certain nombre de politiques et programmes pour mettre en place un marché commun et plusieurs instruments juridiques et politiques sectorielles ont été conçus à cette fin. Les programmes économiques sont axés sur les infrastructures, les transports, le secteur minier, l'énergie, les télécommunications, le secteur social, l'agriculture, l'environnement, l'eau et la santé animale. Depuis 2011, les initiatives mises en œuvre par le Secrétariat général sont suspendues. Cela inclut la Grande Muraille Verte sahélo-saharienne en cours de construction le long de la sous-région pour protéger la région contre le changement climatique, ainsi que la création d'une zone de libre-échange de la CEDEAO-UEMOA-CENSAD / CEDEAO-CENSAD / CEEAC selon le modèle de la zone de libre-échange tripartite SADC-COMESA-CAE. La deuxième édition des Jeux de la CEN-SAD ayant pour but de rassembler les jeunes des États membres à travers le sport et d'autres activités culturelles n'a pas pu être lancée au Tchad.

Le Traité révisé de la Communauté des États sahélo-sahariens a été adopté le 16 février 2013, à la Conférence des Chefs d'État, lors de sa session extraordinaire tenue à N'Djamena, au Tchad. Ce document est en cours de ratification par les États membres. Vingt deux États membres ont déjà signé le traité. L'adoption de ce traité révisé reflète l'engagement des chefs d'État de la CEN-SAD envers une restructuration majeure. Il permet de combler les déficits institutionnels et traiter du déséquilibre fondamental qui caractérise le traité initial du 4 février 1998, qui a créé la CEN-SAD. Ce nouveau traité prévoit une architecture institutionnelle plus cohérente qui reflète les principes et les pratiques des institutions internationales. Certaines innovations du nouveau traité impliquent la redéfinition des États membres de la région sahélo-saharienne en bordure du Sahara et du Sahel et à la périphérie sahélo-saharienne.

Les organes du Traité révisé sont les suivants:

- a. La Conférence des chefs d'États et de gouvernements
- b. Le Conseil exécutif
- c. Conseil permanent pour la paix et la sécurité
- d. Le Conseil permanent pour le développement durable

- e. Le Comité des ambassadeurs et des représentants permanents
- f. Le Secrétariat exécutif

Agences spéciales de la CEN-SAD

- a. La Banque sahélo-sahélienne pour l'investissement et le commerce (BSIC) créé en 1999. Basée en Libye avec des branches dans 11 Etats membres. Le groupe BSIC est propriétaire de la banque, avec une capital total de 500 millions €.
- b. Le Fonds spécial de solidarité mis en place en 2001 à des fins humanitaires, basé en Libye
- c. Le Conseil économique, social et culturel basé à Bamako, au Mali, et sert de conseil consultatif dont le mandat est d'assister tous les organes de la CEN-SAD dans la conception et la préparation des programmes.

Vision et mission de la CEN-SAD

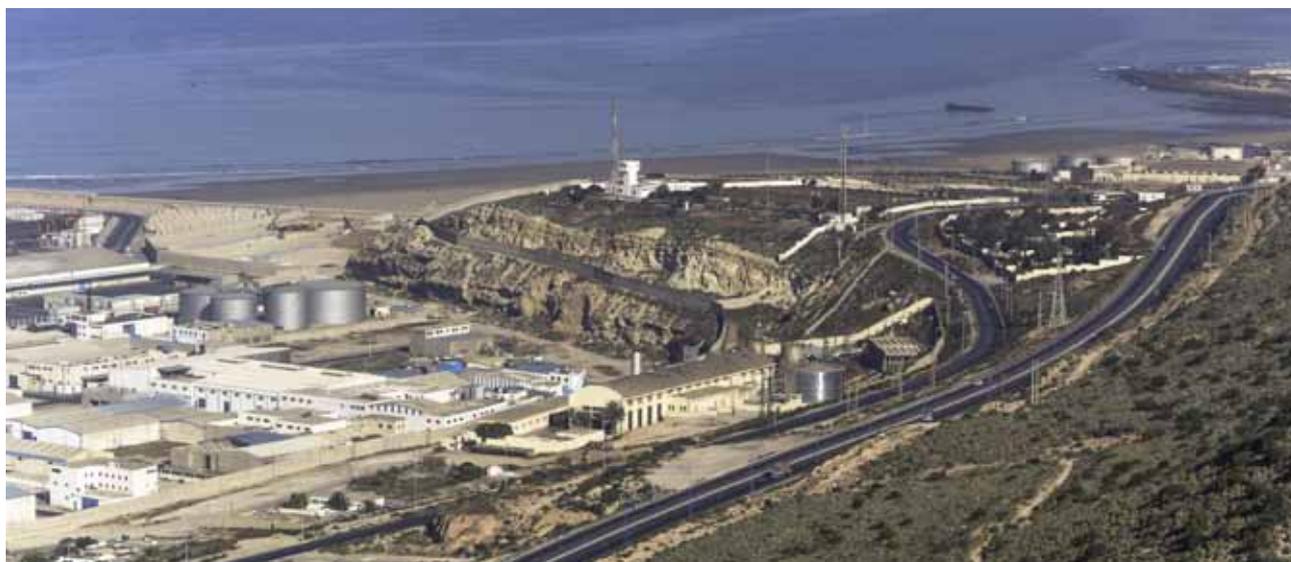
La vision et la mission de la CEN-SAD, mentionnées dans l'article 3 du Traité révisé sont les suivants: assurer la sécurité collective et le développement durable; préserver et consolider la paix, la sécurité et la stabilité; promouvoir le dialogue politique et la lutte contre la criminalité transfrontalière organisée et les activités telles que la drogue, la traite d'êtres humains et le trafic d'armes, le blanchiment d'argent et le terrorisme, la lutte contre la désertification, la sécheresse et le changement climatique par la conservation des ressources naturelles et la recherche

et le développement des énergies renouvelables.

Les autres objectifs comprennent la coopération économique, commerciale, la coopération scientifique et socioculturelle, le développement des infrastructures ainsi que la promotion de la libre circulation des personnes, des biens et services. La Conférence des Chefs d'Etat a formulé des recommandations pour un examen de la structure organisationnelle et les fonctions de la CEN-SAD. Ces recommandations ont été faites conformément aux perspectives de la CUA. Un secrétaire exécutif sera mis en place avec de plus grands pouvoirs opérationnels. Le secrétariat général est restructuré avec des départements remplaçant les anciennes divisions.

Le Secrétariat exécutif est désormais composé de:

- Département de la Paix et de la Sécurité
- Département du commerce et des affaires économiques
- Département des affaires juridiques
- Département du Développement Rural et de l'Environnement
- Département des infrastructures, des transports, de l'énergie et des TIC
- Département de l'éducation, de la santé et des affaires sociales
- Département des sports, de la culture et des arts
- Bureau de l'audit interne.



3. PORTÉE DES ACTIVITES DE DÉVELOPPEMENT DE LA CAPACITE DE LA CEN-SAD

Avant 2011, certains des grands programmes de la CEN-SAD comprenaient le programme d'intégration régionale avec l'intégration du commerce, le programme régional pour la sécurité alimentaire, la Grande Muraille Verte du Sahara-Sahel, le programme de développement rural, le programme de l'eau et de la lutte contre désertification, les jeux de la CEN-SAD et le programme régional de santé animale. Les principales caractéristiques de ces initiatives sont décrites ci-dessous :

1. Programme régional de sécurité alimentaire

La première phase (3 ans) du programme de sécurité alimentaire de la région de la CEN-SAD a été lancée au Burkina Faso, au Mali, au Niger, au Tchad et au Soudan qui sont grandement touchés par l'insécurité alimentaire récurrente. En 2007, la CEN-SAD, à travers les ministres de l'Agriculture, de l'Environnement et des Ressources Hydrauliques, a adopté un document cadre appelé « la Stratégie pour le développement rural et la gestion des ressources naturelles dans la région de la CEN-SAD » qui énonce la vision de la région sur les questions de développement rural, en particulier le Programme spécial de sécurité alimentaire. La stratégie devait être progressivement mise en œuvre avec la deuxième phase à partir de 2010. Dans le plan de la première phase de mise en œuvre, les activités liées à l'élevage comprenaient le contrôle des maladies animales par la vaccination annuelle coordonnée dans les cinq pays. Le projet a été entièrement financé (\$ 9,3 millions) et coordonné par le gouvernement libyen, chaque pays ayant reçu un financement d'environ un million de dollars américains. Certains objectifs de développement des capacités du programme étaient de renforcer les compétences opérationnelles des services d'élevage et les laboratoires vétérinaires nationaux, le développement des activités dans le sous-secteur de l'élevage et le renforcement des compétences techniques et organisationnelles des agriculteurs et des pêcheurs.

2. L'Initiative de la Grande Muraille Verte du Sahel –Sahara (GMVSS)

En 2005, le Sommet des Leaders et des Chefs d'Etats de la CEN-SAD, a adopté l'initiative de la Grande Muraille Verte comme l'un de ses programmes prioritaires.

Le concept de la GMVSS a progressivement évolué depuis 2005 en un projet thématique axé sur une grande initiative de plantation d'arbres vers une vision plus globale et intégrée de la gestion durable des terres. L'idée d'une «Muraille verte pour le Sahara» a été proposée par l'ancien président nigérian Olusegun Obasanjo et a d'abord été présentée à la Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD), puis à l'Union africaine (UA) en 2005, au deuxième sommet UE-Afrique tenu à Lisbonne en décembre 2007. L'Union européenne et l'Union africaine ont adopté le premier plan d'action (2008-2010) pour la mise en œuvre du partenariat stratégique UE-Afrique.

L'initiative est maintenant considérée comme un ensemble d'actions intégrées liées aux questions « qui touchent les moyens de subsistance des populations du Sahel et du Sahara », ainsi qu'un outil de programmation pour le développement rural. L'initiative recouvre l'adaptation au changement climatique, les opportunités économiques pour la jeunesse pour arrêter la migration et restaurer un climat de stabilité politique dans la région.

La Grande Muraille Verte vient renforcer les mécanismes existants (comme le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et le Programme de l'environnement du NEPAD, ainsi que des programmes d'action régionaux, sous-régionaux et nationaux de lutte contre la désertification pour améliorer leur efficacité dans les régions sahélo-sahariennes par la synergie et la coordination des activités.

Certains des résultats attendus de l'initiative sont les suivants: (i)le renforcement des capacités pour une plus grande harmonisation régionale, (ii)le développement d'une stratégie régionale pour une mise en œuvre effective et la mobilisation des ressources pour la GMVSS (développée et validée par les pays de la GMVSS) ainsi que des partenaires techniques et

financiers, (iii) des plans de mise en œuvre détaillés et des portefeuilles de projets élaborés et validés, (iv) un minimum de trois projets transfrontaliers formulés et des plans d'investissement pour leur mise en œuvre, (v) une stratégie et un programme de développement des capacités (au niveau formel et informel) pour la mise en œuvre effective de la GMVSS avec des actions sur le terrain au niveau local / communautaire, (vi) une plateforme d'apprentissage et de réseautage opérationnelle pour améliorer le partage des connaissances, le transfert de la technologie, la promotion des meilleures pratiques dans les pays et les partenaires de la GMVSS et (vii) des publics et parties prenantes conscients et engagés à soutenir la mise en œuvre effective de la GMVSS.⁴

3. Projet pour la mise en place d'une plateforme de partenariat et de financement

La plateforme a été créée pour soutenir le Partenariat Sud-Sud et la plateforme de financement pour les programmes de la CEN-SAD pour lutter contre la désertification, promouvoir le développement rural, l'agriculture et la gestion intégrée des ressources hydrauliques. La plate-forme, qui est le pivot de l'accord de coopération entre la CEN-SAD et le Mécanisme mondial (MM), se présente comme un forum pour la coopération, la coordination et l'harmonisation des actions et des synergies entre les acteurs sous-régionaux qui comprennent l'Union du Maghreb africain (UMA), l'Union ouest-africain économique et monétaire (UEMOA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la CEN-SAD. La plateforme avait pour but de contribuer à l'échange des expériences et le renforcement des capacités dans la région, en favorisant la circulation et l'échange des informations sur les possibilités de financement bilatérales, multilatérales et innovantes, tout en permettant une meilleure coordination et une plus grande synergie entre les initiatives des parties prenantes de la sous-région, en renforçant ainsi leur capacité d'action. Un comité de pilotage a été créé pour la plate-forme, composé de la CEN-SAD, des Communautés économiques régionales, le MM et d'autres institutions actives dans la région. Le comité de pilotage devait élaborer et soumettre un plan d'action à

la 4e réunion des ministres de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement, à Tripoli, en Libye, en 2009.

4. Projet d'appui aux organisations de normalisation sanitaires et phytosanitaires (PAN-SPSO)

Ce projet a été initié par l'Union africaine, avec le soutien financier de l'Union européenne et vise à renforcer les capacités des organismes nationaux de normalisation pour faciliter le commerce agricole.

5. Monographie des ressources hydrauliques dans la CEN-SAD

La CEN-SAD a pour objectif de renforcer la coopération avec tous les acteurs régionaux (CER et autres organisations) en leur offrant une plateforme d'échange et de coopération et l'opportunité de regrouper leurs données, outils et informations pour créer une vision partagée et unifiée de la gestion des ressources hydrauliques en particulier les eaux frontalières dans la région. Les activités entreprises ont porté sur le développement d'une base d'information pour les ressources hydrauliques, l'identification de programmes et d'orientations pour l'utilisation des ressources hydrauliques pour l'agriculture et l'énergie hydroélectrique et la définition des bases de la coopération entre les différentes parties pour le contrôle et le développement des ressources hydrauliques.

6. Initiatives pour faciliter le commerce et le développement institutionnel

Selon les réponses au questionnaire soumis lors de cette étude, l'évaluation de 2007 et l'évaluation des opérations générales de la CEN-SAD en 2010 sont identifiées comme les deux grandes initiatives de renforcement des capacités visant à développer la capacité institutionnelle de la CEN-SAD. La première évaluation a été effectuée dans le cadre de l'étude pour la zone de libre-échange. L'étude a été menée en 2006 par le secrétariat général, en collaboration avec la BAD pour évaluer la situation du commerce des États membres en identifiant les obstacles tarifaires et non tarifaires et proposer un programme de libéralisation des échanges avec un plan de mise en œuvre pour

⁴ Stratégie et plan d'action pour le développement des capacités pour la mise en œuvre de la GMV - FAO

intensifier le commerce intra-régional⁵. La deuxième évaluation avait pour but d'identifier les obstacles institutionnels en vue de mettre en place une stratégie de restructuration institutionnelle. Cette étude qui a été menée par un comité de ministres et de fonctionnaires de haut niveau a conduit à la révision et l'adoption du nouveau traité.

7. Initiatives dans le domaine des transports, infrastructures, des mines et de l'énergie

Lors de la quatrième réunion des ministres de l'Énergie et des Mines, un projet de plan d'intégration a été

présenté avec six composants principaux à savoir: i) l'élaboration d'un registre complet des secteurs des mines et de l'énergie et d'autres secteurs offrant les plus grandes opportunités de coopération au sein de la CEN-SAD; ii) l'organisation de modules pour les différentes étapes de la formation dans les secteurs de l'énergie et des mines; iii) l'organisation d'ateliers d'échange d'expériences et de compétences en matière de réglementation et de législation du secteur minier; iv) la création d'un centre pour le développement des énergies renouvelables; v) la cartographie géologique de la zone géographique de la CEN-SAD; vi) l'identification des domaines de complémentarité et de synergie entre les États membres pour faciliter le commerce des produits miniers.

5 James Thuo Gahtii 2011: Africa Trade Agreements as legal regimes



4. VUE D'ENSEMBLE ET ANALYSES

La CEN-SAD fait face à plusieurs défis en termes de capacité institutionnelle et humaine. L'évaluation de la CEN-SAD menée par l'ACBF en 2007 recommande le renforcement des capacités à différents niveaux, tels que: la capacité de concevoir et de mettre en œuvre un système de communication opérationnel, l'apprentissage et la mise en réseau des plates-formes, apporter un soutien financier et technique aux actions sélectionnées au niveau du terrain, combler les déficits et élargir les actions, entreprendre des études de cas et développer des outils pour le développement des capacités et partager les expériences.

En outre, il a été constaté que les capacités disponibles ne correspondent pas à la mission de la CEN-SAD car les activités en cours et la structure organisationnelle de soutien ne sont pas alignées sur les objectifs stratégiques de la CEN-SAD. Plusieurs objectifs à réaliser n'ont pas été pris en compte dans la formulation de postes dans la structure organisationnelle. Par exemple, il n'existait aucun poste spécifique pour la réalisation de l'union économique, du marché commun des biens et services, du programme pour l'harmonisation des systèmes d'enseignement, la pédagogie, la science et la culture. En outre, certains postes de direction dans la structure organisationnelle n'étaient pas pourvus. Ceci est révélateur des incohérences dans les capacités et des difficultés pour créer des liens entre les différents objectifs stratégiques, nécessaires à la mise en œuvre efficace des programmes.

Afin de déterminer ce qui constitue une initiative de développement des capacités, le présent rapport utilise, comme cadre de référence, les niveaux d'interventions de DC du cadre stratégique de l'UA/NEPAD pour la réalisation d'un changement holistique dans une institution et son environnement. L'examen de la GMVSS indique qu'il s'agit d'une initiative de grande envergure qui englobe tous les niveaux du CSDC pour une initiative globale de renforcement des capacités. Le projet est principalement axé sur le développement des capacités de planification et de mise en œuvre des meilleures pratiques au niveau local et international, en établissant une plateforme de réseautage pour le partage des connaissances et le transfert de technologie, le développement d'une stratégie harmonisée pour l'initiative et la mise en place d'une plateforme pour la création de partenariats et de mobilisation des ressources.

Les composants du développement des capacités du programme régional de sécurité alimentaire tiennent compte du développement de la capacité institutionnelle et humaine ainsi que de l'environnement propice. Les programmes de la plateforme de

partenariat du financement de la CEN-SAD abordent les questions de l'environnement propice et de la production de connaissances. Les deux initiatives de la CEN-SAD de développement des capacités portent sur les niveaux de développement des capacités humaines et institutionnelles.

Sept initiatives sont identifiées dans ce rapport en tant qu'initiatives de développement de la capacité dans la CEN-SAD: i) L'initiative de la Grande Muraille Verte du Sahel-Sahara, ii) le Programme de la sécurité alimentaire régionale, iii) le Projet de création d'une plateforme de partenariat et de financement, iv) Le Projet de réorientation des objectifs de la CEN-SAD (2007); v) le Projet de restructuration des organes de la CEN-SAD (2010)⁶, vi) la monographie des ressources hydrauliques dans la CEN-SAD et vii) les initiatives dans les transports, les infrastructures, les secteurs miniers et de l'énergie. Une analyse de ces initiatives et leur alignement avec les niveaux d'interventions de DC du cadre stratégique du développement des capacités NEPAD / UA sont analysés ci-dessous.

Aperçu des initiatives de DC la CEN-SAD et de leur alignement avec les niveaux d'interventions du DC du CSDC

À l'exception du projet pour réorienter la CEN-SAD en 2007, toutes les initiatives répondent aux besoins de capacités pour la création d'un environnement propice par l'amélioration des systèmes. Le Programme

6 <http://www.afriquejet.com/news/africa-news/chad> Les dirigeants de la CEN-SAD s'engagent à restructurer l'organisation - Les dirigeants de la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) ont convenu de restructurer les organes de leur organisation dans le but de la réorienter et la revitaliser. Dans un communiqué publié le vendredi 25 juillet 2010 à la fin de leur 12e sommet à N'Djamena, au Tchad, ils ont chargé les institutions du groupement sous-régional de travailler envers des actions concrètes pour des impacts visibles sur les populations dans les domaines de la santé, l'éducation, le développement rural, les infrastructures de transport et de communication, les énergies nouvelles et renouvelables et les infrastructures dans l'éducation.

régional de sécurité alimentaire, la GMVSS, l'initiative de restructuration ainsi que les initiatives dans les domaines du transport, des infrastructures, du secteur minier et de l'énergie traitent du niveau de compétence individuelle et humaine du développement des capacités. À l'exception de l'initiative pour la plateforme de financement, toutes les autres initiatives abordent le développement des capacités institutionnelles. Quatre

initiatives traitent des niveaux de développement des capacités concernant la gestion et du partage des connaissances et de l'apprentissage: GMVSS, Monographie des ressources hydrauliques, la mise en place d'une plateforme de partenariat et l'initiative dans le secteur des transports, de l'infrastructure et de l'énergie (voir le tableau 3 ci-dessous)

TABLEAU 3: APERÇU DES INITIATIVES DE LA CEN-SAD ET LEUR ALIGNEMENT AVEC LES NIVEAUX D'INTERVENTION DE DC DU CSDC

PROJET	Humain	Institutionnel	Environnement propice (Systèmes)	Connaissances
L'Initiative de la grande muraille verte du Sahel-Sahara	✓	✓	✓	✓
Programme régional de sécurité alimentaire	✓	✓	✓	
Projet d'établissement d'une plateforme de partenariat et de financement			✓	✓
Monographie des ressources hydrauliques		✓	✓	✓
Projet pour réorienter les objectifs de la CEN-SAD (2007)	✓	✓		
Projet pour restructurer les organes de la CEN-SAD (2010) – Mise en œuvre du traité et campagne de recrutement		✓	✓	
Initiatives dans le secteur des transports, de l'infrastructure et de l'énergie	✓	✓	✓	✓
Nombre total des projets alignés sur les niveaux du CSDC	4	6	6	4

Classement des valeurs clés du CSDC

En se basant sur leurs expériences, les participants ont indiqué que six des valeurs clés du CSDC sont prioritaires dans la CEN-SAD. Toutefois la valeur clé « processus inclusifs et égalité des chances » n'est pas une priorité majeure. Dans une organisation où la prise de décision se fait principalement par le consensus des parties prenantes, des processus inclusifs restent essentiels pour la bonne gouvernance et l'efficacité de l'organisation. (Voir le tableau 4)

TABLEAU 4: CLASSEMENT DES VALEURS CLÉS DU CSDC

	Elevé	Moyen	Faible	Sans objet
Changement de mentalité et disposition au changement	✓			
Engagement pour des résultats efficients et efficaces portés sur la prestation de services	✓			
Suprématie de la performance et des résultats	✓			
Utiliser le potentiel de l'Afrique	✓			
Processus inclusifs et égalité des chances		✓		
Respect de la diversité	✓			
Leadership de collaboration et d'action axé sur le citoyen pour le développement.	✓			

Classement des piliers du CSDC dans la CEN-SAD

Dans le classement de leur appréciation des six piliers du CSDC, les trois participants de la CEN-SAD ont classé quatre piliers au plus haut niveau: le leadership de transformation, les innovations basées sur les connaissances et les données factuelles, l'utilisation du potentiel, des compétences et des ressources de l'Afrique ainsi que la planification et la mise en œuvre intégrées et axées sur les résultats. Deux piliers sont classés au niveau moyen: la transformation des citoyens

et le renforcement des capacités des développeurs de capacité. Le leadership de transformation a été choisi comme le pilier nécessitant une plus grande attention dans la CEN-SAD. Ceci est révélateur de la volonté de la CEN-SAD d'adopter les principes du cadre stratégique du CSDC en tant que base d'élaboration des initiatives de développement des capacités dans le futur (Voir le tableau 5 ci-dessous).

TABLEAU 5: CLASSEMENT DES PILIERS DU CSDC DANS LA CEN-SAD

	Elevé	Moyen	Faible	Sans objet
Leadership de transformation	✓			
Transformation des citoyens		✓		
Innovations basées sur les connaissances et les données factuelles	✓			
Utilisation du potentiel, des compétences et des ressources de l'Afrique	✓			
Renforcer la capacité des développeurs de capacités		✓		
Planification et mise en œuvre intégrées et axées sur les résultats	✓			

Domaines prioritaires de collaboration pour la mise en œuvre du M-CDP

En réponse à la question relative aux domaines utiles à la collaboration inter-CER pour améliorer les programmes de DC en Afrique, la collaboration avec les autres CER sur les approches de mobilisation des fonds et des investissements pour le développement des capacités est classée au plus haut niveau (4); suivie par la collaboration sur la conceptualisation d'une stratégie intégrée et globale pour la mise en œuvre systématique (3). La collaboration pour l'échange d'informations et

de produits de connaissance sur les interventions est classée au niveau (2) et la collaboration pour l'échange d'expériences et de meilleures pratiques pour mettre en place le paradigme africain dans le CSDC est classé au niveau (1). (Voir le tableau 6 ci-dessous). Les participants ont également indiqué qu'il faut multiplier les efforts pour définir le paradigme africain du CSDC (valeurs et piliers) tant au niveau de la CER qu'au niveau de la région.

TABLEAU 6: DOMAINES PRIORITAIRES DE COLLABORATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU M-CDP (ECHELLE DE 1 À 4, 4: PLUS HAUT NIVEAU ET 1: NIVEAU LE PLUS BAS)

Domaine de mise en œuvre	Niveau de priorité
a: Elaboration d'une stratégie de DC intégrée et globale	3
b: Echange d'expériences et de bonnes pratiques pour mettre en œuvre le paradigme africain du CSDC	1
c: Information et échange des produits de connaissance sur les activités et interventions de DC	2
d: Approches de mobilisation des ressources et des investissements pour le DC	4

5. OPPORTUNITES ACTUELLES ET FUTURES DE COLLABORATION ET SOUTIEN AU DC DANS LA CEN-SAD

L'adoption du Traité révisé représente une excellente opportunité pour les partenaires du M-CDP pour soutenir la redynamisation de la CEN-SAD en plaçant le développement des capacités au centre de toutes les opérations et programmes. Des recommandations ont déjà été formulées pour la restructuration de l'organisation en ligne avec les perspectives de la CUA.

Le M-CDP pourrait s'associer à des programmes comme la GMVSS qui doit être mis en œuvre dès la mise en place de la nouvelle institution de la CEN-SAD, en offrant une assistance technique dans le domaine du développement des capacités. Le concept et le plan d'action de la GMVSS répondent aux nouveaux domaines d'intérêt du Traité révisé, par exemple dans le développement rural et l'environnement, ainsi que pour les infrastructures. En décembre 2013, le Mécanisme mondial de l'UNCCD et la FAO, sous les auspices de la Commission de l'Union africaine, ont organisé un forum international pour promouvoir une vision commune de l'initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel (GMVSS) et établir des partenariats pour sa mise en œuvre.

En tant que programme de la CUA, le M-CDP pourrait davantage renforcer la capacité de la CEN-SAD et l'Agence panafricaine pour la Grande Muraille Verte pour leur permettre de remplir leur rôle de coordination politique et technique respectivement et traiter ainsi des défis de capacités de coordination et de mise en œuvre.

Les jeux de la CEN-SAD ont pour objectif de renforcer les relations entre les citoyens des pays membres et faire valoir les avantages de l'intégration régionale. L'organisation institutionnelle aux niveaux national, régional et continental permettra d'assurer la coordination des actions, le suivi et l'évaluation de tous les efforts de DC. Les institutions spécialisées pour l'intégration régionale dans les Etats membres devront faciliter ce processus.

En ce qui concerne les initiatives de financement de la CEN-SAD, les partenaires sont conscients du fait que le développement dans la région du Sahel ne puisse

être contenu dans un seul Etat membre. Les défis de la région exigent des solutions transfrontalières. Les nouveaux engagements de l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne et d'autres donateurs bilatéraux pour la région du Sahel offrent une nouvelle opportunité qui devrait être exploitée par la nouvelle CEN-SAD. La banque BSIC qui est une institution spécialisée de la CEN-SAD, est un véhicule majeur pour mobiliser les ressources nationales des Etats membres pour les programmes de la CEN-SAD.

Conformément au Traité révisé, la coopération régionale, le renforcement des capacités nationales et le partage des informations doivent être des priorités. La circulation de l'information, la coordination au niveau régional ainsi que des analyses économiques et politiques tenant compte des dimensions régionales, sont des aspects essentiels pour la réussite de la nouvelle CEN-SAD.

La CEN-SAD joue un rôle important pour lutter contre l'instabilité dans la région. Compte tenu des conditions économiques et politiques de la région, l'aide régionale et internationale sera nécessaire pour atténuer la menace du terrorisme et aborder les conséquences de l'instabilité politique et économique. Selon les termes de la vision de la CEN-SAD, c'est la capacité de faire face à l'instabilité politique et l'insécurité dans la région qui déterminera la réussite de tout effort de développement humain.

Il faudrait revitaliser l'initiative de 2010 pour soutenir le développement d'un plan stratégique mondial (PSG). Cette assistance technique était sur la bonne voie avec des termes de référence soumis aux Etats membres pour leur approbation, juste avant la situation d'instabilité au sein du Secrétariat. La CEN-SAD pourrait ainsi demander une assistance technique pour examiner la possibilité de la création d'un deuxième bloc de libre-échange comprenant la CEN-SAD, la CEDEAO, la CEEAC et l'UMA.

6. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS

La nouvelle structure proposée dans le cadre du Traité révisé permettra de traiter des questions relatives aux capacités humaines et institutionnelles. La mise en œuvre de la nouvelle structure assurera l'efficacité de la CEN-SAD. Les nouvelles dispositions comprennent la mise en place d'un secrétaire exécutif à la place d'un secrétaire général, avec de plus grands pouvoirs opérationnels. Le nouveau secrétariat exécutif est restructuré avec des départements pour remplacer les anciennes divisions et créer davantage de liens avec les priorités stratégiques de la CEN-SAD et la réalisation de l'intégration régionale. Les nouveaux départements comprennent les domaines suivants : la paix et la sécurité, le commerce et les affaires économiques, les affaires juridiques, le développement rural et l'environnement, les infrastructures, les Transports, l'énergie et les TIC; l'éducation, la santé et les affaires sociales; le sport, la culture et les arts et que le bureau de l'audit interne.

La création d'une division de DC est recommandée pour mettre en œuvre les activités de DC alignées sur le Traité révisé, avec la mise en place d'un cadre et d'un programme pour identifier et traiter des besoins de capacité. Cela permettra de faciliter la coopération régionale, le développement des capacités nationales et le partage de l'information, une diffusion de l'information et une coordination adaptées au niveau régional ainsi que des analyses de politiques économiques tenant compte des dimensions régionales plus larges.

La CEN-SAD a indiqué que son domaine prioritaire dans la coopération inter-CER est la collaboration dans le but d'exploiter les approches de mobilisation de ressources et des investissements pour le développement des capacités. Malgré une volonté d'autonomie financière exprimée lors de la création de la CEN-SAD, les ressources anticipées provenant des droits de douane perçus par les États membres ne se sont jamais matérialisées et le paiement des cotisations par les États membres s'est avéré irrégulier. La BSIC, créée par la CEN-SAD, a pour objectif de contribuer au financement de projets de grande envergure au niveau régional, avec ses succursales dans onze États membres, et contribuer à soutenir des projets locaux à petite échelle dans les pays. Une stratégie de développement des capacités pour la mobilisation des ressources domestiques, développée avec la BSIC, pourrait soutenir de nouvelles initiatives et fournir des fonds pour le développement des infrastructures. La BSIC a été spécifiquement mise en place pour soutenir les initiatives de la CEN-SAD et sa présence opérationnelle dans plusieurs pays de la CEN-SAD pourrait soutenir les efforts de mobilisation des ressources. En plus de la BSIC, la CEN-SAD a également un Fonds de solidarité pour l'aide alimentaire et d'urgence aux États membres. Quatre États membres versent déjà des contributions volontaires au fonds, mais cela devrait prendre de l'importance dans la stratégie de mobilisation des ressources.



Une autre approche de la mobilisation des ressources serait pour le M-CDP de s'associer à la GMVSS qui bénéficie de l'appui de divers partenaires, notamment l'Union européenne (UE), dans le cadre du «changement climatique» du partenariat stratégique Afrique-UE. En outre, le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et la Banque mondiale soutiennent la mise en œuvre de l'initiative dans 12 pays à travers le programme du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (SAWAP).

Par ailleurs, la GMVSS représente un concept et un plan d'action très adaptés pour aborder les nouveaux domaines d'intérêt de la CEN-SAD, tels que le développement rural et l'environnement, ainsi que les infrastructures. En décembre 2013, le Mécanisme mondial de la CNULD et la FAO, sous les auspices de la Commission de l'Union africaine, ont organisé un forum international pour promouvoir une vision commune de l'Initiative de la Grande Muraille verte pour le Sahara-Sahel (GMV) et mettre en place des partenariats pour sa mise en œuvre.

En tant que programme de la CUA, le M-CDP pourrait renforcer la capacité du secrétariat exécutif de la

CEN-SAD et de l'Agence panafricaine de la GMVSS récemment établie, pour leur permettre de jouer leurs rôles de coordination politique et technique de manière efficace.

La collaboration avec d'autres CER pour concevoir une stratégie de DC « intégrée et holistique » pour une mise en œuvre en contexte, est le deuxième domaine opérationnel le plus important pour la CEN-SAD. La participation et la consultation doivent donc être un pilier de la conception de la stratégie pour le M-CDP afin d'assurer la prise en mains du processus par le Secrétariat exécutif et les Etats membres de la CEN-SAD. Une initiative de développement des capacités qui regroupe aussi bien le niveau humain que l'environnement institutionnel et le partage des connaissances permettra d'accélérer la création d'un deuxième bloc de libre-échange comprenant la CEN-SAD, la CEDEAO, la CEEAC et l'UMA aligné sur le modèle tripartite. Cela pourrait être accompagné d'une stratégie de communication et de sensibilisation afin de mieux positionner la CEN-SAD parmi ses Etats membres.

REFERENCES

- ACBF ©2008: A survey of the capacity needs of Africa's regional economic communities: an ACBF operations research,, African Capacity Building Foundation,
- AUC – (SIA IV) 2013: Status of Integration in Africa
- AUC 2011 - ETAT DE L'INTÉGRATION EN AFRIQUE
- AU-EU June 2009, Scope and Pre-feasibility Study on the Great Green Wall for the Saharan and Sahel Initiative (GGWSSI)- by HTPSE Ltd, UK
- CEN-SAD Revised Treaty, @copyright CEN-SAD, 2013
- CEN-SAD- Secrétariat Général Document Cadre de Stratégie de Sécurité et de Développement, Tripoli, Novembre 2013
- ECA – 2011: Progress on Regional Integration,
- Final communiqué, Rabat, June 11, 2012 (MAP) <http://moroccotomorrow.wordpress.com/2012/06/12/security-development-the-top-priorities-of-sahel-saharan-states-communique>
- GTZ 2009: Regional Economic Communities in Africa: A Progress Overview
- UN Secretary-General: June 2013 - Report of the on the situation in the Sahel region
- UNCCD – The Global Mechanism report on the GGWSSI <http://global-mechanism.org/news-events/events/forging-innovative-partnerships-for-the-implementation-of-the-great-green-wall>
- The Herald, South Africa 2013: <http://www.herald.co.zw/great-green-wall-for-the-sahara-and-the-sahel-initiative>



United Nations
Economic Commission for Africa



THE AFRICAN CAPACITY BUILDING FOUNDATION | FONDATION POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN AFRIQUE